

Le PHARILLON

Une publication de
MEDO MEDIA

Le HAVRE



(Photo Marina de New Richmond)

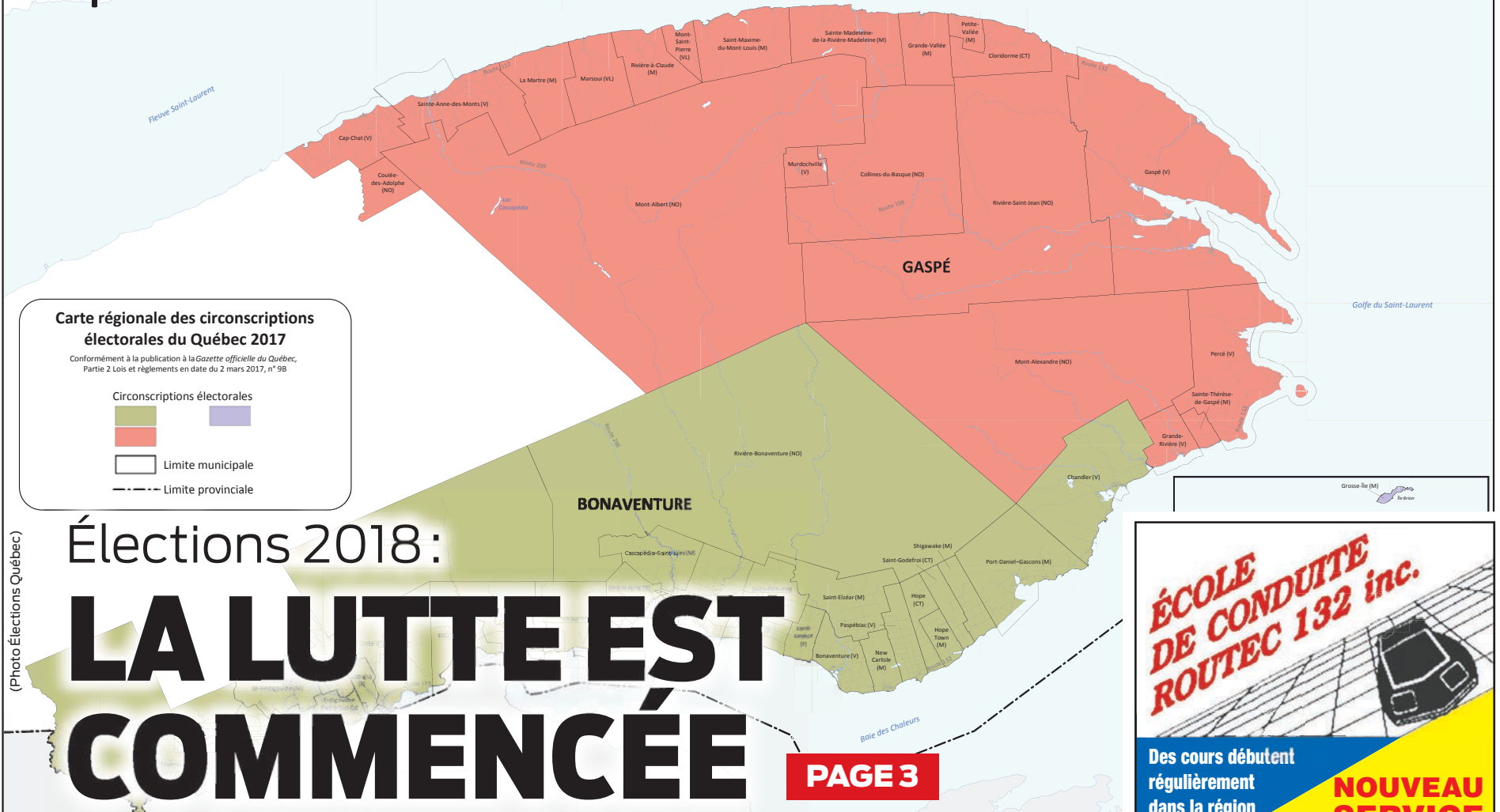
Infrastructures
Les Mi'gmaqs
intéressés à un
port de mer

PAGE 5

lepharillon.ca

LE MERCREDI 4 juillet 2018 • Volume 45 N° 48 • 16 485 exemplaires

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine



(Photo Élections Québec)



ÉCOLE DE CONDUITE ROUTEC 132 inc.

Des cours débutent régulièrement dans la région

NOUVEAU SERVICE OFFERT

MOTOCYCLETTE ET CYCLOMOTEUR

Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour information :
418 368-2613

À CHACUN SA BÊTE

Voir nos CHATS et CHATONS en attente d'une famille pour la vie

Page 3

TOI et MOI, c'est pour LA VIE!

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

PRIMO
INTERNATIONAL

Sofa récamier
PTR-686837

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

999⁹⁹

36²³
24 mois

Courant : 1 099,99



DERNIÈRE SEMAINE !



TABLE
EXTENSIBLE

CORRIVEAU

Ensemble patio
5 mcx PTR-912563

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1199⁹⁹

43⁴⁸
24 mois

Courant : 1 399,99

NOUS PAYONS LES
2 TAXES
PAYEZ EN
24
ET
24
VERSEMENTS
sur tous les meubles,
les matelas et la décoration

LG Téléviseur au DEL
4K IPS HDR PTR-694503 **43 PO**

LG UHD TV 4K webOS

508⁹⁹
499,99 + ÉCOFRAIS DE 9,00

41⁶⁶
12 mois

Courant : 649,99

ÉPARGNEZ 150\$

JUSQU'À
50
VERSEMENTS
SUR TOUS LES PRODUITS
ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

55 PO
4K

Chromecast Ultra

Haier

Ensemble téléviseur
au DEL 4K Ultra HD
et lecteur multimédia
Google Chromecast
Ultra PTR-912888

Quantité limitée

L'ENSEMBLE

624²³
99,98 + ÉCOFRAIS DE 24,25

33³³
18 mois

Courant : 689,98

ÉPARGNEZ 90\$

LG Barre de son et
caisson d'extrêmes
graves sans fil

PTR-672538

- Passage en 4K
- 4,1 canaux

500⁷⁹
499,99 + ÉCOFRAIS DE 0,80

41⁶⁶
12 mois

Courant : 799,99

ÉPARGNEZ 300\$

300 WATTS

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER CETTE SEMAINE
Un robot culinaire
11 tasses
KitchenAid
Une valeur de 269⁹⁹\$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez « CUISINE »
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

375, montée Industrielle-et-Commerciale RIMOUSKI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

**LIVRAISON GRATUITE
PARTOUT AU QUÉBEC**



Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 8 juillet 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

Élections 2018

Quelle couleur prendra la Gaspésie ?

POLITIQUE. Quand le premier ministre du Québec et le chef du Parti québécois foulent le tarmac de l'aéroport de Gaspé à quelques heures d'intervalle, c'est signe que le branle-bas de combat est bel et bien commencé en vue des prochaines élections.

Si Philippe Couillard est venu annoncer l'arrivée dans la course de son protégé Alexandre Boulay dans Gaspé (voir texte en page 4), visiter le Chantier Naval Forillon et faire un BBQ avec son candidat François Whittom dans Bonaventure, le tout entre un voyage à Washington et New York, Jean-François Lisée a quant à lui fait le saut dans la région pour inaugurer officiellement l'Espace René-Lévesque à New Carlisle, profitant de l'occasion pour prendre un bain de foule et tenir une conférence de presse avec son député sortant Sylvain Roy.

Même si l'été ne fait que commencer et que plusieurs ont plutôt la tête aux vacances et à la plage, la saison estivale risque d'être plutôt courte en politique provinciale. Tant dans les circonscriptions de Gaspé que de Bonaventure, la plupart des candidats sont connus et profiteront certainement des précieuses semaines devant eux pour parfaire leur stratégie et se préparer en vue du scrutin du 1^{er} octobre.

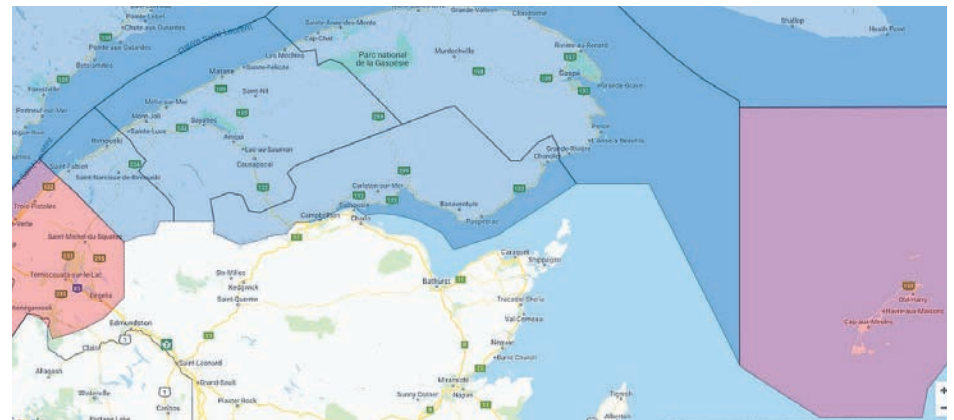
EN RAPPEL: 2014

Lors de la plus récente élection de 2014, les libéraux de Philippe Couillard ont récolté 70 des 125 sièges de l'Assemblée nationale. Si le Parti québécois a fini deuxième et loin der-

rière avec seulement 30 sièges, tout de même 20% d'entre eux ont été remportés dans l'Est-du-Québec. Les circonscriptions de Rimouski, Matane-Matapédia, Bonaventure, Gaspé, ainsi que René-Lévesque et Duplessis sur la Côte-Nord ont toutes été marquées au fer bleu, tandis que les Îles-de-la-Madeleine viraient au rouge dans une course serrée entre Germain Chevarie (PLQ - 50%) et Jeannine Richard (PQ - 40%).

La course avait été tout aussi serrée dans Bonaventure entre Sylvain Roy (PQ - 46%) et Damien Arsenault (PLQ - 42%). Seulement 872 votes sur 24902 séparaient les deux adversaires. Les libéraux espèrent certainement renverser la vapeur cet automne avec leur candidat François Whittom, qui prépare assidûment sa prochaine campagne électorale.

Les péquistes et Gaétan Lelièvre l'avaient quant à eux aisément emporté dans Gaspé avec plus de 3500 votes d'avance, mais la donne risque de changer et bien malin celui qui pourra prédire le résultat final. Alexandre Boulay, directeur d'usine chez LM Wind Power, le plus important employeur privé dans la région, défendra les couleurs du PLQ. Méganne Perry Mélançon ou Yvan Bernier - respectivement ex-attachée politique de Gaétan Lelièvre et ex-bloquiste sous Lucien Bouchard - devaient logiquement briguer l'investiture du PQ au moment de mettre sous presse alors que le candidat de la CAQ se fait toujours impatientement attendre. Le parti de François Legault jouit d'une avance dans les sondages à l'échelle de la province et pourrait facilement



La carte électorale de l'Est du Québec suite au scrutin de 2014. (Photo Élections Québec)

brouiller toutes les cartes, rendant le résultat d'octobre encore plus incertain.

EN RAPPEL: 2008 ET 2012

Deux ans plus tôt, lors de l'élection du gouvernement minoritaire de Pauline Maroi en 2012, l'Est-du-Québec était encore une fois teinté de bleu et les Îles-de-la-Madeleine étaient également dans le giron péquiste. Des 8 circonscriptions de l'Est, incluant la Côte-Nord, seule celle de Rivière-du-Loup-Témiscouata était dans l'opposition libérale.

Gaétan Lelièvre (PQ - 57%) l'avait emporté sur Georges Mamelonet (PLQ - 28%) dans Gaspé alors que Sylvain Roy (PQ - 48%) avait fait de même face à Damien Arsenault (PLQ - 35%).

Si on remonte un peu plus loin, la Gaspésie

a cependant été partiellement rouge au lendemain du vote de 2008. Georges Mamelonet (PLQ - 56%) avait eu le dessus sur Annie Chouinard (PQ - 40%) dans Gaspé alors que Nathalie Normandeau (PLQ - 64%) faisait de même dans Bonaventure contre Marcel Landry (PQ - 29%).

L'héritage libéral reste fort dans ce comté. Nathalie Normandeau l'avait aussi emporté en 1998, 2003 et 2007, reprenant une longue tradition libérale qui avait vu Gérard D. Levesque au pouvoir lors de 10 élections consécutives, de 1956 à 1989.

Pendant ce temps, Guy Lelièvre du PQ avait récolté la majorité des votes à Gaspé aux élections de 1994, 1998, 2003 et 2007. Restera maintenant à voir de quel côté la balance penchera le 1^{er} octobre. **(J-P-T)**

Élections du 7 avril 2014

GASPÉ				BONAVENTURE			
Parti	%	Votes	Parti	%	Votes		
Gaétan Lelièvre	PQ	52	10 026	Sylvain Roy	PQ	46	11 380
Annie St-Onge	PLQ	34	6 513	Damien Arsenault	PLQ	42	10 508
Yvan Blanchard	CAQ	6	1 192	Patricia Chartier	QS	6	1 540
Daniel Leboeuf	QS	5	989	Jean-Marc Landry	CAQ	4	1 061

Élections du 8 décembre 2008

GASPÉ				BONAVENTURE			
Parti	%	Votes	Parti	%	Votes		
Georges Mamelonet	PLQ	56	8 947	Nathalie Normandeau	PLQ	64	10 707
Annie Chouinard	PQ	40	6 285	Marcel Landry	PQ	29	4 844
Marcelle Guay	ADQ	3	499	Denise Porlier	ADQ	4	586
Simon Tremblay-Pepin	QS	1	175	Patricia Chartier	QS	3	533

TOI et MOI,
c'est pour
LA VIE!

RECHERCHE FAMILLE POUR LA VIE!

Peter

Mâle, 1 an, stérilisé, vacciné et vermifugé

Joe-Bine

Mâle, vacciné et vermifugé

Sirius

Mâle, 1 an et demi, stérilisé, vacciné, vermifugé

Vernon

Mâle, 1 an et demi, stérilisé, vacciné et vermifugé

Le Pharillon - Le Havre - Le mercredi 4 juillet 2018 - 3

33, rue Adams | 418-368-9362 achacunsabete

AVIS ABRÉGÉ D'AUDIENCE D'APPROBATION D'UNE TRANSACTION DANS LE CADRE DE L'ACTION COLLECTIVE EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS COMPENSATOIRES DES FRAIS POUR DES SERVICES ÉDUCATIFS ET POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SCOLAIRE

150-06-000007-138

PRENEZ AVIS qu'une transaction est intervenue (la « **Transaction** »), sous réserve de son approbation par le Tribunal, entre les parties impliquées dans l'action collective autorisée le 6 décembre 2016 par l'honorable Carl Lachance, J.C.S., contre 68 commissions scolaires (ci-après « **Action collective** »), pour le compte des personnes faisant partie du groupe ci-après décrit (ci-après les « **Membres du Groupe** »):

« Toutes les personnes qui ont payé, à titre de parents, tuteurs ou ayants droit, pour leurs enfants inscrits à l'une des écoles relevant d'un des établissements des intimées, des frais pour des services éducatifs (...) et pour l'achat de manuels scolaires ou du matériel didactique obligatoires ou facultatifs requis pour l'enseignement des programmes d'études de l'éducation primaire et secondaire, de même que des frais pour des ressources bibliographiques et documentaires et ce, depuis l'année scolaire 2009-2010, sauf pour les dix (10) commissions scolaires énumérées au paragraphe 20. i., ii, iii, iv, v, vi, x, xii, xiii et xv, depuis l'année scolaire 2008-2009, jusqu'à la date du jugement et non visés par l'exception prévue à l'article 7 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), sous réserves de certaines particularités eu égard à la Commission scolaire des Samares pour lesquelles les précisions suivantes doivent être apportées:

♦ Concernant la Commission scolaire des Samares, tous les éléments ayant fait l'objet du désistement consigné dans un procès-verbal du 27 février 2012 dans le dossier 705-06-000005-109 de la Cour supérieure du district de Joliette seront exclus de la réclamation; »

La Transaction se résume comme suit:

- Sans admission de responsabilité, et sous réserve de leurs droits et recours contre leurs assureurs responsabilité, les 68 commissions scolaires défenderesses acceptent de verser collectivement un montant total de 153507134,00\$ en capital, intérêts, frais et indemnité additionnelle (le « **Fonds de règlement** »), incluant les honoraires des avocats des Membres du Groupe (et les taxes applicables), ainsi que les déboursés (incluant les frais de financement) et frais de justice qu'ils ont encourus, mais à l'exclusion des frais de distribution et des frais de publication des avis, qui sont assumés directement par les Défenderesses et non à partir du Fonds de règlement, le tout en règlement complet et final des réclamations des Membres du Groupe pour toutes les pertes pécuniaires et les dommages allégués.

- Le Fonds de règlement permettra de payer à chaque Membre du Groupe un montant forfaitaire compensatoire de 28,49\$ par élève par année scolaire (l'« **indemnité individuelle** »), pour les années scolaires 2009-2010 ou 2010-2011, le cas échéant, jusqu'à l'année scolaire 2016-2017 inclusivement. Les honoraires des avocats des Membres du Groupe (et les taxes applicables), ainsi que les déboursés (incluant les frais de financement) et frais de justice qu'ils ont encourus, dont le total devrait être approximativement de 4,40\$ par élève par année scolaire, seront déduits de cette indemnité individuelle de 28,49\$ par élève par année scolaire, le tout sujet à l'approbation du Tribunal.

- Tout Membre du Groupe qui ne s'est pas exclu de l'Action collective conformément à l'article 580 du Code de procédure civile du Québec donnera quittance complète et finale pour tout litige découlant directement ou indirectement des faits et des frais mentionnés aux procédures instituées dans le cadre de l'Action collective, pour les années 2008-2009 à 2018-2019 inclusivement.

- La Transaction prévoit la distribution automatique de l'indemnité individuelle à chacun des Membres du Groupe pour toutes les années indemnisées, sans nécessité de présenter une demande de réclamation. Les Membres du Groupe pourront aviser les parties d'un changement d'adresse sur un site Internet prévu à cette fin dans un délai de 120 jours suivant le jugement d'approbation final de la Transaction, selon la procédure prévue à la Transaction à être approuvée par le Tribunal.

- Dans l'éventualité où l'ensemble du Fonds de règlement ne devait pas être distribuée aux Membres du Groupe, le reliquat sera attribué à un poste budgétaire distinct à être mis en place par chacune des Défenderesses qui servira exclusivement à aider les élèves ayant des besoins financiers.

Les parties demanderont à la Cour supérieure d'approuver la Transaction le **18 juillet 2018, à 9h30, en salle 3.01 du Palais de justice de Chicoutimi**, sis au 227 Rue Racine E, G7H 7B4 (ci-après l'« **Audition pour approbation** »).

Les Membres du Groupe qui veulent s'objecter ou faire des représentations à l'égard de la Transaction pourront s'adresser au Tribunal directement, ou par l'entremise de leurs avocats, lors de l'Audition pour approbation.

Un avis aux membres détaillé quant au contenu de cette transaction est disponible au greffe de la Cour supérieure, district de Chicoutimi de même que sur le site web de commissions scolaires Défenderesses. Cet avis est une version abrégée de l'avis détaillé. En cas de contradiction entre les deux versions, l'avis détaillé prévaut.

Un nouvel avis sera publié au moment du jugement final sur l'approbation de la Transaction.

Les avocats des Membres du Groupe sont:

M^e Manon Lechasseur
M^e Yves Laperrrière
Justitia Cabinet d'Avocats
138, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1R7

Courriel: m.lechasseur@justitiaavocats.com
Courriel: y.laperrriere@justitiaavocats.com

M^e Lucien Bouchard
M^e Jean-Philippe Groleau
M^e Guillaume Charlebois
Davies Ward Phillips & Vineberg, s.e.n.c.r.l., s.r.l./LLP
1501, avenue McGill College Suite 2600
Montréal (Québec) H3A 3N9

Courriel: lbouchard@dwvp.com
Courriel: jgroleau@dwvp.com
Courriel: gcharlebois@dwvp.com

Les avocats des défenderesses (toutes les commissions scolaires, à l'exception des cinq (5) commissions scolaires de l'île de Montréal) sont:

M^e Bernard Jacob
M^e Jonathan Desjardins Mallette
M^e Marie-Andrée Gagnon
Morency, société d'avocats
Édifice Le Delta 3
2875, boul. Laurier, bureau 200
Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 651-9900
Courriel: jdmallette@morencyavocats.com

Les avocats des défenderesses cinq commissions scolaires de l'île de Montréal sont:

M^e Malaythip Phommasak
Meagher Phommasak, avocates
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7

Téléphone: 514 384-1830
Courriel: malaythip.phommasak@cgtsim.qc.ca

LA PUBLICATION DE CET AVIS A ÉTÉ ORDONNÉE PAR LE TRIBUNAL.



Alexandre Boulay officiellement candidat pour le PLQ

JEAN-PHILIPPE THIBAUT

jean-philippe.thibault@medomedia.com

POLITIQUE. Secret de polichinelle s'il en était un, Alexandre Boulay a été officiellement nommé comme candidat pour le Parti libéral du Québec dans la circonscription de Gaspé.

Le premier ministre Philippe Couillard a lui-même procédé à l'annonce mercredi à Rivière-au-Renard, patelin d'origine et lieu de résidence du candidat libéral. Le chef du PLQ n'a pas manqué de souligner les qualités de son protégé, qui se présente dans sa circonscription avec l'intention ferme de faire progresser le comté.

« Dans le cas d'Alexandre, la décision a été immédiate, a confié le premier ministre lors d'un point de presse. C'est une candidature remarquable ici en Gaspésie mais également pour tout le Québec régional. C'est clairement un gars de région qui décide de se présenter pour faire avancer son coin de pays ! »

FAIRE RAYONNER LA GASPÉSIE

Alexandre Boulay, directeur d'usine chez LM Wind Power à Gaspé, s'est dit animé par le développement économique de sa région et voit grand pour la suite des choses. C'est lui qui a approché le Parti libéral pour lui signifier son intérêt. « Ensemble, on peut faire encore plus, encore mieux pour notre Gaspésie et assurer aux générations futures un brillant avenir. Je veux que nos enfants, nos petits-enfants et leurs enfants puissent vivre et travailler en Gaspésie [...] Je veux permettre à la Gaspésie de se connecter sur le monde », a-t-il lancé devant une soixantaine d'amis et d'élus.

Ce dernier a ajouté avoir démontré ses capacités lors de son passage à la Ville de Gaspé en 2012 où il a piloté le démarrage de projets d'infrastructures majeurs comme la Gare intermodale, la salle de spectacles ou le Berceau du Canada. Quant à son

choix de faire le saut dans le train libéral, Alexandre Boulay explique qu'il s'agissait du meilleur véhicule pour faire avancer La Haute-Gaspésie, le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé.

« J'ai choisi le PLQ parce que j'ai la conviction qu'avec tous les membres de cette équipe de grand talent et de grande compétence, avec la crédibilité acquise grâce aux réalisations des 4 dernières années et avec l'expérience des hommes et des femmes qui se joignent à cette équipe, nous pourrions ensemble amener la Gaspésie à rayonner au-delà des frontières », précise-t-il.

« Ensemble, on peut faire encore plus, encore mieux pour notre Gaspésie et assurer aux générations futures un brillant avenir »

- Alexandre Boulay, candidat libéral dans Gaspé

Le candidat libéral a d'ailleurs pris un congé sans solde effectif au moment de l'annonce de son entrée en politique active, histoire de se lancer corps et âme dans l'aventure. D'ici aux élections, c'est Marc Frenette qui assurera le rôle de directeur d'usine par intérim, rôle qui pourrait bien perdurer puisqu'Alexandre Boulay a bien l'intention de gagner son siège à l'Assemblée nationale le soir du 1^{er} octobre.

À noter en terminant que plusieurs élus avaient fait le trajet jusqu'à Rivière-au-Renard pour cette nomination, dont les maires Daniel Côté (Gaspé), Cathy Poirier (Percé), Simon Deschênes (Sainte-Anne-des-Monts), Gyno Cyr (Grande-Rivière) et Allen Cormier (préfet en Haute-Gaspésie). L'ex-député libéral André Beaudin (1985-1994) était également du nombre, tout comme l'actuel ministre régional Pierre Moreau.

Les Mi'gmaqs de la Gaspésie lorgnent vers le quai de New Richmond

ALAIN LAVOIE

alain.lavoie@medomedia.com

INFRASTRUCTURES. Les trois communautés mi'gmaques de la Gaspésie – Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj – étudient la possibilité d'acquiescer en totalité ou en partie le quai de New Richmond.

La Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation (MMBC), qui s'occupe du développement économique en identifiant et développant des projets de développement durable de grande ampleur, avait déjà identifié l'acquisition d'un port de mer en Gaspésie comme une priorité.

La MMBC a mandaté la firme Deloitte pour mener une étude dont l'objectif est d'analyser la faisabilité financière de l'acquisition et de la mise à niveau du quai de New Richmond pour en faire un terminal maritime. Cette étude sera suivie d'une étude d'impacts environnementale.

Pour Christianne Bernard, directrice-générale du MMBC, l'acquisition d'infrastructures de transport sur leur territoire traditionnel est conforme au plan de gestion du Gespe'gewa'gi et en phase avec leurs objectifs. « Ce pourrait être la première d'une série d'acquisition dans le futur. Le quai de New Richmond est situé stratégiquement au cœur de nos terres ancestrales et nous sommes enthousiastes à l'idée de contribuer positivement au développement économique de nos communautés mais aussi de la région. »

Toutes les options, y compris le volet touristique, seront examinées et la MMBC indique vouloir mieux connaître le modèle d'affaires d'un terminal maritime et les enjeux liés à l'exploitation d'une telle infrastructure dans la Baie-des-Chaleurs. Un terminal maritime permettrait notamment d'améliorer l'accès des entreprises de l'est du Québec et des Maritimes aux marchés extérieurs et rendrait également possible le débarquement de marchandises destinées à la région.

CLIENT POTENTIEL

Déjà au moins un client majeur est identifié comme futur utilisateur du quai de New Richmond. Fabrication Delta, spécialisé dans la fabrication de tours d'éoliennes et de structures lourdes d'acier, envisage de participer à des appels de propositions et d'offrir ses services pour fabriquer des pièces surdimensionnées impossibles à transporter par voie terrestre ou ferroviaire.

« Ce pourrait être la première d'une série d'acquisition dans le futur »

- Christianne Bernard, DG du MMBC

Pour François Arsenault, président et propriétaire, la courte distance entre son usine et le quai le positionne avantageusement comparativement à d'autres concurrents. « C'est à ce moment qu'un quai opérationnel et bien situé nous permet de diversifier notre offre de services et notre compétitivité dans notre créneau », précise-t-il.

Ce projet d'acquisition s'est dessiné à la suite d'une rencontre initiée par la Ville de New Richmond, l'actuel propriétaire du quai, qui a identifié la réfection du port de mer comme une priorité. « Dans un projet de cette envergure, ça prend plusieurs partenaires qui peuvent en tirer des bénéfices, et c'est dans cette logique que nous travaillons actuellement le dossier », précise le maire Éric Dubé.

Rappelons que le quai de New Richmond a été rétrocédé par Smurfit-Stone à la suite de sa fermeture en 2005. Le quai et les terrains appartiennent maintenant à la Ville de New Richmond, ce qui distingue les installations des autres ports de la Gaspésie, qui pour la plupart appartiennent à Pêches et Océans Canada ou Transports Canada.



Le quai de New Richmond a été rétrocédé par Smurfit-Stone à la suite de sa fermeture en 2005. Le quai et les terrains appartiennent maintenant à la Ville de New Richmond. (Photo Le Pharillon – Alain Lavoie)

L'atelier de débosselage J.C. Cassivi

est heureux d'accueillir dans son équipe Monsieur Gilles Pelletier, mécanicien avec plus de 30 ans d'expérience.

Bienvenue et bon succès avec nous M. Pelletier

L'atelier de débosselage J.C. Cassivi offre la maintenance en mécanique, les changements d'huile, la pose de pneus et bientôt la réparation et la fabrication de système d'échappement.



418-368-0007 – 2, rue du Chantier Maritime- Gaspé

LA PÊCHE AU SAUMON UN ART À DÉCOUVRIR

Gaspé est riche de trois magnifiques rivières à saumon reconnues pour leur beauté à travers le monde.

La pêche à la mouche vous intrigue ?

Voici l'occasion pour vous de vivre une riche expérience avec la Société de gestion des rivières de Gaspé.

14 juillet :

Journée initiation pour les jeunes de 14 à 18 ans et 12 à 14 ans (accompagné d'un adulte)



Coût d'inscription :

25\$ par enfant pour la journée – date limite d'inscription 7 juillet. (inclut l'équipement complet afin de pêcher)

21 juillet :

Journée pour les femmes. Le cours comprend: cours sur les nœuds, lecture des fosses, ajustement sur les lancés, technique de mouche noyée et sèche.



45\$ par femme pour la journée – date limite d'inscription 14 juillet (inclut l'équipement complet afin de pêcher)

Journée découverte :

durée de 8 heures – forfait inclut le formateur – l'équipement et les droits d'accès.



240\$ / 1 personne – 300\$ / 2 personnes – 375\$ / 3 personnes – taxes en sus.



SaumonGaspé.com – 418.368.2324 ou 1.866.332.2324



Entente bilatérale pour la protection du Banc-des-Américains

JEAN-PHILIPPE THIBAUT

jean-philippe.thibault@medomedia.com

ENVIRONNEMENT. La ministre provinciale de l'Environnement Isabelle Melançon et son homologue d'Ottawa Diane Lebouthillier ont signé une entente de collaboration pour donner vie à l'aire marine protégée du Banc-des-Américains.

Cette large zone de 1 000 km², qui s'étend de Cap-d'Esoir jusqu'à Cap-Gaspé, possédera un double statut, soit celui de réserve aquatique, selon la législation du Québec, et celui de zone de protection marine, en vertu de la Loi sur les océans.

« On sort tout ce qui s'appelle activité industrielle »

- Isabelle Melançon,
ministre de l'Environnement

Elle correspond à un haut-fond où se rencontrent les courants de Gaspé et de la baie des Chaleurs. Ce carrefour biologique est très riche en plancton et s'avère important pour de nombreuses espèces de poissons et de cétacés, dont certaines en voie de disparition telles que les rorquals bleus et les loups de mer.

Questionnée quant aux mesures spécifiques qui seraient attachées à cette entente d'intention, la ministre Melançon a indiqué que tout n'était pas encore ficelé - une période de consultation publique de 30 jours débutera au moment de la publication du règlement dans la Gazette du Canada prévue du 30 juin - mais que grossièrement, toute activité industrielle serait interdite. « On sort tout ce qui s'appelle

activité industrielle mais on peut continuer à avoir des activités nautiques de plaisance. Ce qu'on veut c'est protéger la biodiversité », résume Isabelle Melançon, ajoutant que la pêche y serait interdite, à quelques exceptions près comme celle pour les Autochtones puisque le volume n'est pas assez grand. « Oui il y a des restrictions qui sont dans l'air et c'est bien ainsi car on a juste emprunté cette planète-là. La Terre et la Mer ont besoin d'un petit coup de main et on donne ce coup de main-là à la biodiversité. »

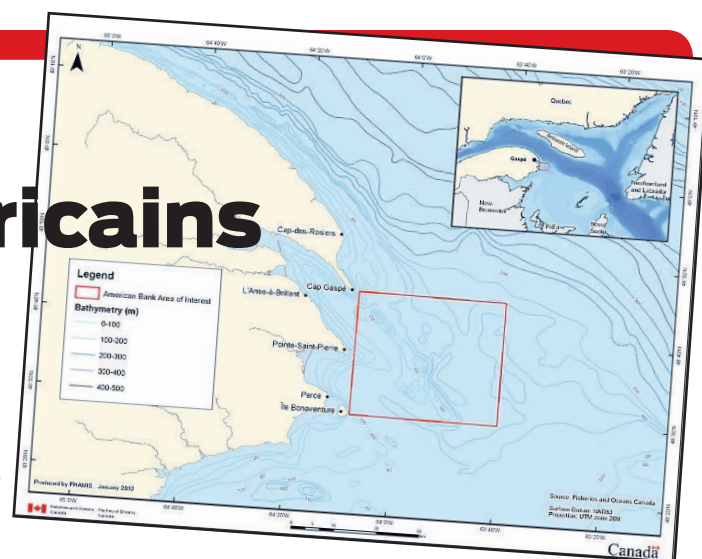
OBJECTIF 10 %

Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger 10 % des zones marines et côtières d'ici 2020. De son côté, dans le cadre de sa stratégie maritime, le gouvernement du Québec s'est lui aussi engagé à protéger au moins 10 % de l'estuaire et de la portion québécoise du golfe du Saint-Laurent d'ici 2020, ce qui représente environ 14 500 km².

Il existe deux aires marines protégées au Québec: le parc marin du Saguenay--Saint-Laurent, une initiative de cogestion Canada-Québec qui fête ses 20 ans, et la réserve aquatique projetée de Manicouagan, désignée en 2013. Ces deux aires marines protégées couvrent environ 1,3 % de la superficie marine du Québec, soit 1 957 km².

L'Entente de collaboration Canada-Québec pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées au Québec et dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent permettra aux deux ordres de gouvernement d'atteindre une partie de leur cible de conservation du milieu marin et de répondre aux enjeux de biodiversité.

Le site d'intérêt du Banc-des-Américains.
(Photo Pêches et Océans Canada)



Un comité d'accueil attendait les ministres

La conférence de presse des ministres Lebouthillier et Melançon organisée à la marina de Gaspé a été retardée d'une vingtaine de minutes par un groupuscule de cinq personnes armé de casseroles, de spatules et de cuillers de bois. Le quintette a orchestré un tintamarre pour se poser en contre les récentes propositions de règlement sur la Loi sur les hydrocarbures et l'éventualité de fracturation pour leur exploitation, et contre l'avis d'expulsion du Camp de la Rivière. Le porte-parole d'Environnement Vert Plus s'est également prononcé contre les forages de Junex à Galt, forages « qui ne sont pas désirés par la population ici », dit Pascal Bergeron (photo). La SQ a été appelée sur place, mais les manifestants ont quitté avant leur arrivée, non pas sans avoir négocié une pinte de bière avec le sommelier de l'endroit. La ministre Melançon est quant à elle restée de marbre devant ce concert impromptu. (J.P.) (Photo Le Pharillon - Jean-Philippe Thibault)

DL CYR ISOLATION

R.B.Q. : 23 152 895.30

**ISOLATION
INSONORISATION
ET IGNIFUGATION
DE BÂTIMENTS**

- MOUSSE URÉTHANE GICLÉE
- LAINE SOUFLÉE

- COUPE FEU
- PEINTURE DC-315 ET MONOKOTE 3306

Siège social : Maria

Sébastien Cyr :
418 391-2050

Jérôme Landry :
418 392-0834

www.dlcyr.ca • 1 888 295-2410

**Des rencontres
ont lieu chaque semaine**

**À CHANDLER : À tous les lundis, 19h 30,
Domremy, 613, Hôtel-de-Ville**

**À GASPÉ : À tous les mardis et samedis, 19h 30,
au 189, rue Jacques-Cartier**

Bienvenue à tous !

Trois personnes sur cinq travaillent en Gaspésie

**DOMINIQUE FORTIER
JEAN-PHILIPPE THIBAUT**

SOCIÉTÉ. Selon les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec, la Gaspésie se retrouve en queue de peloton avec seulement 60% de sa population qui occupe un emploi.

La Haute-Gaspésie se retrouve officiellement au dernier rang pour son taux de travailleurs - c'est-à-dire le nombre de travailleurs dans la population de 25 à 64 ans - avec un maigre 54%, soit à peine plus d'une personne sur deux. Elle est tout juste derrière Le Rocher-Percé à 54,7%. À l'autre bout du spectre régional, deux personnes sur trois (65,7%) travaillent dans La Côte-de-Gaspé.

Ces données vont à l'inverse de la tendance provinciale qui voit son taux moyen de travail-

leurs augmenter constamment depuis 2010. À titre de comparaison, la moyenne québécoise se situe à 76%.

« Des MRC comme la Haute-Gaspésie sont parmi les plus âgées au Québec »

- Stéphane Ladouceur, analyste à l'ISQ

La raison de ces statistiques en Gaspésie est connue depuis belle lurette et se résume grossièrement par le vieillissement de la population, comme l'explique Stéphane Ladouceur, analyste à l'Institut de la statistique. « Chaque année, plusieurs travailleurs de 64 ans passent dans la catégorie des 65 ans et plus. Des

MRC comme la Haute-Gaspésie sont parmi les plus âgées au Québec. » Lorsqu'on ajoute les gens inaptes à l'emploi, les personnes bénéficiant de la solidarité sociale ainsi que les chômeurs, le portrait des travailleurs actifs est donc bien maigre.

En 2016, si on comptait à peine 3 250 travailleurs de 25 à 64 ans en Haute-Gaspésie, il y en avait près du double dans La Côte-de-Gaspé à 6 215. Ces chiffres ne comptaient pas l'afflux massif d'emplois chez LM Wind Power qui a eu lieu l'année suivante. Dans Rocher-Percé, on comptait 5 055 travailleurs actifs.

La Gaspésie n'est toutefois pas la seule région à devoir affronter les défis démographiques et de main-d'œuvre puisque 61 des 104 MRC du Québec ont vu leur nombre de travailleurs décliner de 2015 à 2016. Sans grande surprise, la majorité de ces MRC se retrouvent loin des grands centres. Outre la Gaspésie, les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Côte-Nord vivent aussi le même déclin.

Devant ces nouveaux défis de pénurie de main-d'œuvre, on assiste maintenant à une compétition, non seulement entre les régions et les grands centres, mais entre les régions elles-mêmes alors qu'on s'arrache le peu de travailleurs disponibles. Ce n'est donc pas surprenant de voir autant de MRC miser sur leurs services d'accueil des nouveaux arrivants.



Le taux de travailleurs est de 76% au Québec et de 60% en Gaspésie selon les dernières données de l'Institut de la statistique. (Photo depositphotos.com)

■ Revenu d'emploi en hausse

Consolation s'il en est une, le revenu d'emploi médian des travailleurs de la Gaspésie a connu l'une des meilleures augmentations de la province avec une hausse de 3,9%, tout juste derrière le grand meneur qu'est l'Abitibi-Témiscamingue à 4,1%. Dans l'ensemble du Québec, la moyenne est de 3,1%.

En valeur absolu, il y a cependant encore beaucoup de rattrapage à faire pour le revenu médian se situe à 30 428\$, soit 25% moins qu'ailleurs au Québec où le revenu moyen est de 40 389\$. Mention honorable à La Côte-de-Gaspé, leader régional à 35 603\$. La MRC du Rocher-Percé est malheureusement dernière de la province à 25 232\$.



Le Musée de la Gaspésie honoré par la sénateur Forest

Depuis sa fondation en 1977, le Musée de la Gaspésie se dédie à la préservation, la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la région, ce qui vient de lui valoir une médaille commémorative du 150^e anniversaire du Sénat du Canada, remise la semaine dernière par le sénateur et ex-maire de Rimouski, Éric Forest. Cette reconnaissance récompense les Canadiens ainsi que les organismes étroitement impliqués dans leur milieu. Sur la photo, le sénateur Forest accompagné par la présidente du conseil d'administration du Musée, France Côté. (J.P.) (Photo Musée de la Gaspésie)

Ouverture d'un bureau de circonscription de l'honorable Diane Lebouthillier à New Richmond

L'honorable Diane Lebouthillier, députée de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine et ministre du Revenu national, informe les citoyens de la MRC de Bonaventure de l'ouverture d'un nouveau bureau de circonscription à New Richmond. L'ouverture de ce bureau permettra notamment à la députée et à son équipe de continuer

à travailler avec les intervenants locaux sur les projets structurants de la région et d'offrir un service d'accompagnement aux citoyens dans le cadre de leurs interactions avec les divers ministères et agences du gouvernement fédéral.

N'hésitez pas à communiquer avec le nouvel adjoint de circonscription de la députée, Patrick Gauvreau, qui se fera un plaisir de travailler avec vous et de répondre à vos questions!



Bureau de l'honorable Diane Lebouthillier

99, place Suzanne-Guité, local 211
New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : 581 355-0060
Courriel : diane.lebouthillier.c4@parl.gc.ca

Avis de décès et remerciements

Madame Jacqueline Lagacé Arsenault
1923 - 2018

À la maison Marie-Élisabeth le 18 mars 2018, est décédée à l'âge de 94 ans et 9 mois madame Jacqueline Lagacé, demeurant à Rimouski, autrefois de Chandler, épouse de feu monsieur Jean-Paul Arsenault, fille de feu monsieur James Lagacé et de feu madame Lina Beaudin.

La famille recevra les condoléances le mercredi 11 juillet, à compter de 9 h 30, directement à l'église de Chandler. Les funérailles seront célébrées le mercredi 11 juillet à 10 h 30, en l'église de Chandler et de là au cimetière de Chandler.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils : Denis (Hilda Leblanc) et Jean-Marc (Ian Naysmith), ses petits-enfants : Claudie, Mathieu et Anne, ses trois arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Martha Arsenault, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis(es).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Chandler au 418 689-2261, poste 2196.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Denis et Jean-Marc

Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent
418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski
www.cfbsl.com

OBTENIR
PLUS
D'ARGENT
POUR RÉPARER
VOTRE VOITURE?

OUI

C'EST
POSSIBLE!



AUTOMOBILES CARMER
CHANDLER

25%
DE PLUS



GASPÉSIE AUTO HYUNDAI
BONAVENTURE

25%
DE PLUS



TOYOTA
BAIE-DES-CHALEURS
CAPLAN

25%
DE PLUS

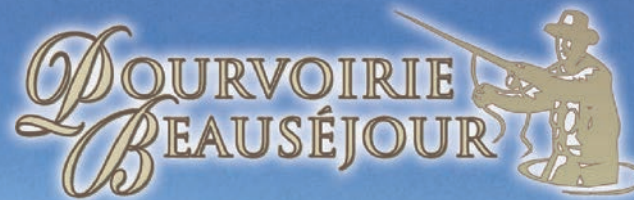
En savoir plus sur :

GASPÉSIE PLUS.CA

GaspésiePlus.ca vous offre 25% à 40% plus d'argent sur tous les achats que vous effectuerez sur sa boutique en ligne.
Exemple : vous portez à votre compte 100\$ pour votre voiture, nous vous verserons au minimum 125\$ pour dépenser à votre guise.

CONCOURS GAGNEZ UNE FIN DE SEMAINE DE PÊCHE POUR DEUX PERSONNES

à la Pourvoirie Beauséjour de Petite-Vallée



Coupon de participation



Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

N.B. : La personne gagnante doit résider sur le territoire du Journal le Pharillon/Le Havre

Règlements :

Magasinez chez les marchands figurant dans cette page, retournez votre preuve d'achat originale datée entre le 23 mai au 4 juillet 2018 (avant 11 heures) avec le coupon de participation joint à l'adresse suivante: Concours Pourvoirie Beauséjour, 47, rue Baker, local 7, Gaspé (Quebec) G4X 1P1

Le concours est rendu possible grâce aux marchands ci-dessous. Le tirage aura lieu le 11 juillet 2018 à 11 heures au bureau du journal Le Pharillon.

Cruiser Aire 31BH 2017

2 salles de bain
et cuisine extérieure

NEUF



RABAIS DE
12 000\$
Maintenant
44 995\$
ou 77\$/sem. tout inclus



32, montée Morris, Rivière-au-Renard
T 418 269-3350 • F 418 269-5288 • SF 1 800 607-3350

www.roulottealblouin.ca

LABANQUISE



CASSE-CROÛTE

OUVERT 7 JOURS SUR 7 DÈS 11 H

- Pizza
- Crème glacée
- Poutine
- Sorbet
- Gelato
- Hamburger
- et + encore!



102, boulevard Gaspé

DÉPOSITAIRE DES BBQ MARTIN

Plus de 4 décennies
d'expérience dans l'industrie
de gaz propane.

ÉGIDE DUPUIS ET FILS

T 418 368-5778 F 418 368-7202
300, boulevard York Sud, Gaspé



uniprix
SANTÉ

**MARTIN GAGNON
ET VICKY FOURNIER**
167, de la Reine (Place Jacques-Cartier)
418 368-5595

uniprix

**MONICA DUFRESNE
ET ANTOINE GAGNON ROY**
80, boul. Renard Est, Rivière-au-Renard
418 269-3351

uniprix

**MARTIN GAGNON
ET VICKY FOURNIER**
39, montée Sandy-Beach (Carrefour Gaspé)
418 368-3341

Antoine Gagnon Roy, Monica Dufresne,
Vicky Fournier et Martin Gagnon



Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès
 de votre téléconseiller



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : jeudi 14 h
 Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8h30 à 16h30
 Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous

Un seul numéro 1 866 637-5236

IMMOBILIER
100 à 299

MARCHANDISE
300 à 399

SERVICES
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899

VÉHICULES
900 à 999

205 Logements / appartements à louer

1.5-1/2, Chandler, endroit tranquille, près de tous les services. 418-689-9689

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés, Chandler, Grande-Rivière, Cap-d'Espoir, 418-782-5395, 418-782-6463

4-1/2 à Gascons. 2 chambres, non chauffé, non éclairé, grand balcon. 535\$/mois. Pas d'animaux. Références demandées. 418-689-0485

4-1/2 sous-sol, meublé/chauffé, Carleton-sur-Mer, près CEGEP et services. Aussi chambres, idéal pour étudiants. Non-fumeur. Pas d'animaux. Donald 819-561-5323, 819-209-1290

205 Logements / appartements à louer

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/éclairés, chiens interdits. 418-689-3799, message

225 Propriétés à louer

MAISON à louer ou à vendre, 4-1/2 avec véranda, 600\$/mois, non chauffée, non éclairée, située au 138 Route 132, Pabos Mills (Chandler) 450-806-4789

PETITE maison à louer, Grande-Vallée, près du CLSC. 11 rue Mercier, 4-1/2 meublée, chauffée, éclairée. Idéal personne seule ou couple, libre immédiatement. 675\$/mois. 1-418-628-4105, 1-418-797-1349

230 Logements / appartements / propriétés recherchés à louer

RECHERCHE maison à louer environs Rivière-au-Renard, Petit-Cap, St-Maurice-de-l'Échouerie. Mario 1-514-994-8319, 418-269-7634

310 Divers à vendre

Adam et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure gratuite. Festival Fantasma du 19 au 24 juillet. Carnaval de rio 26 au 31 juillet. Festival érotique du 2 au 6 août. Festival échangiste pink 9 au 14 août. Festival country du 30 août au 4 septembre (1er sept.: JULIE DARAICHE) www.camping-adam-et-eve.com Tel: 819-336-4320.

vosclassées.ca

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portable. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1-800-408-9995, poste: 400QN

424 Astrologie/occultisme

ANA Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

LOCATION de voiture avec chauffeur pour tous genres de commissions ou même promenade, 418-680-3884

484 Services divers

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.com

925 Roulotte/tentes-roulotte/motorisés

MAGNIFIQUE Fifth Wheel, Sand Piper, 34.5' comme neuve, complètement équipée. Très beau site sur le Camping de Gaspé. Prix à discuter. 819-692-0728, 819-699-2752

999 Divers

CHEZ Ti-Go Les transports écologiques 100% électrique sont arrivés. Scooter, Bicyclette, VTT et Mobility, 40 à 60 km de autonomie-pas besoin de permis de conduire, pas besoin d'assurance routière, pas de plaques. Informations: Ti-Go.ca 418-782-7334 808 Route 132 ouest Percé

Agenda

Soirée jeux de société le jeudi 5 juillet dès 19 h au Centre communautaire Douglas. Apportez vos jeux préférés.

Bingo du Club de l'Âge d'or de Rivière-au-Renard le vendredi 6 juillet.

Journée d'initiation à l'équitation de l'Association équestre régionale western du golfe le samedi 7 juillet au manège d'équitation de Rivière-au-Renard, voisin de l'aréna. Cette activité gratuite s'adresse aux moins de 18 ans. Un diner hot-dog est prévu.

Bingo au sous-sol de l'église de Cap-aux-Os le lundi 9 juillet à 19 h 30.

Conférence de Manon Lavoie les 6 et 7 juillet au Centre de femmes de Chandler. Celle-ci est l'auteur du livre «Créer le meilleur de soi», conférencière et fondatrice de M comme Muses! Conférence le vendredi 6 juillet de 19 h à 20 h 30. Le lendemain, journée de retraite de 9 h 30 à 16 h 30. Inscription en ligne au www.mcommemuses.com.

Bingo du Club de l'Âge d'Or Paul-Bernard de Saint-Maurice de l'Échouerie le jeudi 12 juillet de 20 h à 22 h.

Recrutement de bénévoles au Centre d'action bénévole Le Hauban pour un nouveau service qui sera bientôt offert sur le territoire de l'Anse-à-Valleau à Coin-du-Banc.

Une cohorte de 20 personnes bénévoles, dont au moins 5 parfaitement bilingues, est à mettre en place pour offrir un service d'accompagnement aux personnes en soins palliatifs et en fin de vie. Informations auprès de Benoit Bond au 418 368-6634, poste 3, ou encore au coordo@gabgaspe.com.

Avis de décès

Au C.I.S.S.S. de la Gaspésie (Hôpital de Gaspé) le 26 juin 2018 est décédée à l'âge de 84 ans et 5 mois dame Rejeanne Labrecque, épouse de monsieur André Denis, demeurant à Gaspé. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses 2 filles : Madeleine (Jean), Françoise, son fils : François (Brigitte), ses 9 petits-enfants et ses 10 arrière-petits-enfants, 1 sœur, neveux, nièces ainsi que parents et ami(e)s.

Une célébration de la Vie a eu lieu le samedi 30 juin, à 15 h, en la Résidence funéraire Harris Gleeton de St-Maurice-de-l'Échouerie.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec
 MAISON FUNÉRAIRE HARRIS GLEETON INC. 418 395-2015

845 Prières/remerciements

SINCÈRES CONDOLEANCES
 aux familles éprouvées

REMERCIEMENTS
 Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.B.

Avis de décès

Au C.I.S.S.S. de la Gaspésie (Hôpital de Gaspé) le 4 juin 2018 est décédée à l'âge de 81 ans dame Lillian Simon, épouse de feu monsieur Régis Diotte. Elle laisse dans le deuil 2 sœurs : Betty, Sally (George), 1 frère: Michael (Mona), 2 belles-sœurs et 1 beau-frère, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle était la tante très spéciale de Mathew, Roxanne et la petite Kate.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 30 juin, à 15 h 30, en la Résidence funéraire Valère Fortin de Gaspé.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec
 RÉSIDENCES FUNÉRAIRES VALÈRE FORTIN INC. 418 368-2158

Avis de décès

Au C.I.S.S.S. de la Gaspésie (CHSLD Mgr Ross) le 23 juin 2018 est décédé à l'âge de 100 ans monsieur Wallace Marshall Syvret, époux de feu dame Ethel Lucas Syvret. Il laisse dans le deuil 6 enfants, 13 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 26 juin, à 15 h, en l'église St-Peter de St-Georges-de-la-Malbaie.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec
 RÉSIDENCES FUNÉRAIRES VALÈRE FORTIN INC. 418 368-2158

Remerciements

M. Gaston Beauchamp, son épouse Dame Marcelle Meunier, leur fille Renée (Benoit Moreau) ainsi que les membres des familles Beauchamp et Meunier désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, visites, télégrammes, dons ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Yvan Beauchamp survenu le 24 mai 2018 à sa résidence de Repentigny à l'âge de 44 ans.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Salons Funéraires J. F. Fortin & Fils 418 689-3050
 Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec

Remerciements

Danielle, Marc (Chantal), Claude (Dominique), ainsi que les membres des familles Lambert et Dunn désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, visites, télégrammes, dons ou assistance aux funérailles lors du décès de leur mère Dame Léontine Lambert épouse de feu M. Lawrence Dunn survenu le 22 mai 2018 au Centre hospitalier de Chandler à l'âge de 81 ans.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Faites part de vos condoléances à la famille via le site web: www.hgdivision.com

Salons Funéraires J. F. Fortin & Fils 418 689-3050
 Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec



Grave accident de travail à Grande-Rivière

Les services d'urgence ont été appelés mardi dernier vers 9 h 30 aux Ateliers Actibec de Grande-Rivière pour porter assistance à un homme coincé sous un chariot élévateur. L'homme d'une cinquantaine d'années a subi des blessures graves. Il a été transporté à l'hôpital de Chandler et était jugé dans un état critique, mais stable, au moment de mettre sous presse. Des enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la CNESST ont été dépêchés sur les lieux afin d'éclaircir les circonstances de l'évènement.

Selon les premières observations de la CNESST, l'opérateur du chariot élévateur aurait été projeté de son véhicule lors d'une manœuvre de recul dans la cour. Il aurait été éjecté du véhicule et se serait fait écraser sous une partie du chariot élévateur, subissant des blessures importantes. Les inspecteurs de la CNESST ont été dépêchés sur les lieux de l'accident en après-midi pour débiter la collecte d'information et en apprendre davantage sur les circonstances. Elle imposera, s'il y a lieu, des correctifs à l'employeur. **(J.P.)** (Photo Le Pharillon – Archives)



APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT DES VOIES PUBLIQUES ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – SECTEURS 1 À 5

La Ville de Gaspé demande des soumissions pour le déneigement des voies publiques et des infrastructures municipales. Les documents nécessaires et autres renseignements peuvent être obtenus par le service « SEAO » qui est un système électronique d'appel d'offres mis en place par le gouvernement du Québec. Les abonnés à ce service peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres en s'adressant à SEAO et en lui payant les frais exigés. Toute personne intéressée peut contacter SEAO au numéro 1 866 669-7326.

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement quant aux frais engagés pour la préparation de sa soumission. Le soumissionnaire assume également les frais encourus pour fournir les précisions et démonstrations demandées par la ville à la suite du dépôt des soumissions.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé, fait à l'ordre de la Ville de Gaspé, dont le montant est égal ou supérieur à 10% du montant total de la première année d'exécution du contrat selon les différentes options concernant la durée du contrat, soit le plus élevé pour un contrat d'une durée de trois (3) ou cinq (5) ans, incluant toutes taxes applicables pour chacun des secteurs. À défaut d'un chèque visé, les soumissions peuvent être accompagnées d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurances détenant un permis d'assureur au Canada ou au Québec, établi au même montant et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture des soumissions. Une lettre d'engagement relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution doit également être annexée à la soumission.

Cette garantie de soumission doit être échangée, à la signature du contrat, pour un cautionnement de garantie de bonne exécution dont le montant est égal à 100% de la valeur annuelle de son contrat, incluant toutes taxes applicables et renouvelable chaque année.

Tout soumissionnaire dont la soumission est supérieure à 1 000 000\$ doit obligatoirement, à la date de dépôt de sa soumission, détenir une autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et il doit joindre une copie de son autorisation aux documents de soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la Greffière de la Ville de Gaspé ou son mandat officiel, sous pli cacheté, au plus tard le 19 juillet 2018, avant 14 h, avec l'inscription suivante sur l'enveloppe : « **Soumission – Déneigement des voies publiques et infrastructures municipales 2018-2023 – secteurs 1 à 5** » **en spécifiant le secteur ciblé.**

Les soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville, le même jour à partir de 14 h 01 et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La Ville de Gaspé ne s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina, Greffière

>3214



AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

second projet 1172-12- 10(adopté le 27 juin 2018) modifiant le règlement sur les usages conditionnels

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution, le 27 juin 2018 un second projet de règlement 1172-12-10 modifiant le règlement sur les usages conditionnels. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1. OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1.1 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

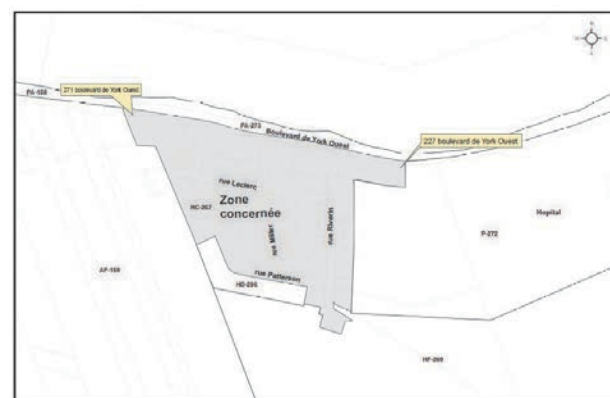
- Ajoutant l'article **2.13 DISPOSITIONS APPLICABLES POUR L'USAGE TRANSPORT PAR TAXI (4291) DANS LA ZONE HC-267**

peut provenir de la zone et des zones contiguës à celle-ci.

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

2. LOCALISATION DE LA ZONE CONCERNÉE

La zone concernée (HC-267), située dans le secteur de York, est illustrée sur le croquis suivant :



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

- indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
- identifier la zone d'où provient cette demande ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 11 juillet 2018.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

4.1 Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 27 juin 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
- est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 27 juin 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la Greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi, et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina,
La Directrice des services juridiques et greffière

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet 1156-11-33 (adopté le 27 juin 2018) modifiant le règlement de zonage

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 27 juin 2018 un second projet de règlement 1156-11-33 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1. OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

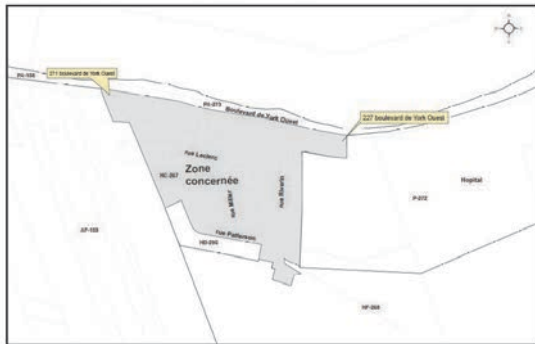
1.1 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Modifiant les usages autorisés dans la zone HC-267 afin de permettre l'usage 4291 – transport par taxi, et afin d'assujettir cet usage au règlement sur les usages conditionnels n° 1172-12

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

2. LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES

La zone concernée (HC-267), située dans le secteur de York, est illustrée sur le croquis suivant :



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

- indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
- identifier la zone d'où provient cette demande ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 11 juillet 2018, 16h30.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

4.1 Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 27 juin 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
- est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 27 juin 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8h15) à midi (12h) et de treize heures (13h) à seize heures trente (16h30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8h15) à midi (12h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

>3211



Cartier Énergie Éolienne s'investit dans la communauté

Le site historique de Pointe-à-la-Renommée est officiellement ouvert depuis quelques semaines déjà et les responsables désirent remercier Cartier Énergie Éolienne, partenaire majeur de leurs activités et qui fait don annuellement d'une somme de 20 000 \$ pour l'entretien et le bon fonctionnement du site historique. Les guides-interprètes sont donc prêts à accueillir la visite pour la période estivale et ils se feront un plaisir de faire découvrir l'histoire exaltante des gardiens de phare et des opérateurs de la radiotélégraphie maritime. Sur la photo, Blandine Poirier, Luc Leblanc (directeur des affaires publiques, communications et environnement), Priscillia Poirier et Joanie Francoeur. (J.P.) (Photo Courtoisie)



La Ride Alliance amasse 780 \$ pour la Fabrique de Grande-Rivière

Comme les années précédentes, des motocyclistes de Gaspé, de la Baie des Chaleurs, de Gaspé Nord et certains de la région de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec ont participé les 9 et 10 juin à deux randonnées sur la pointe gaspésienne pour débiter la saison estivale. Le samedi, près de 100 motos et motos à 3 roues ont pris part à la randonnée autour de la pointe Forillon. Le lendemain, c'était la bénédiction d'environ 350 motos et motos à 3 roues à l'église de Grande-Rivière. Les membres du comité de la Ride Alliance Gaspésie tiennent à remercier tous les participant ainsi que l'abbé Serge, M^{re} Proulx, les bénévoles, les nombreux commanditaires et le journal Le Pharillon. L'événement a permis d'amasser plus de 780 \$ pour la Fabrique de Grande-Rivière. (J.P.) (Photo Courtoisie)



Martine Clément remporte une bourse de 2 000 \$

Étudiante de première année en Pêche professionnelle, Martine Clément a remporté le prix Agriculture, Pêches et Alimentation du concours Chapeau, les filles! ainsi qu'une bourse de 2 000 \$ le 18 juin dernier à l'Assemblée nationale. Il s'agit d'une réorientation de carrière pour M^{me} Clément qui a notamment fait des études en enseignement dans le passé. Plus de 60 lauréates ont été honorées pour l'occasion et plus de 1 000 candidatures avaient été déposées pour ce concours qui s'adresse aux étudiantes de la formation professionnelle ou technique qui étudient dans un domaine menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin. (J.P.) (Photo Linda Cauvier)



Les maternités se trouvent généralement dans les greniers, les combles ou certains murs de vieux bâtiments, là où la chaleur s'accumule. (Photo depositphotos.com)

Maternités de chauve-souris recherchées

FAUNE. Une campagne de recherche de maternités de chauves-souris a lieu en juillet afin de suivre l'évolution du déclin de certaines espèces au Québec et en Gaspésie.

La principale cause de ce déclin est un champignon d'origine européenne qui s'est propagé au Québec en 2010, entraînant une infection appelée syndrome du museau blanc. En seulement quelques années, ce syndrome a décimé les populations de chauves-souris vivant dans les grottes et les cavernes de l'est de l'Amérique du Nord.

Le Ministère de la Faune suit le déclin des populations de chauves-souris en s'intéressant davantage aux sites où les femelles se regroupent pour se reproduire et nourrir leurs jeunes. Ces endroits, appelés maternités, se trouvent généralement dans les greniers, les combles ou certains murs de vieux bâtiments, là où la chaleur s'accumule. Cependant, la plupart des endroits où sont situées ces maternités au Québec sont inconnus, ce qui constitue une lacune importante dans le contexte actuel.

Il existe quelques signes qui peuvent indiquer la présence de chauves-souris dans les habitations comme la présence de différents petits bruits tels des grattements ou des vocalisations ainsi que la présence de fèces, communément appelé guano. Les fèces sont généralement segmentées, étirées et friables et on les observe souvent collées sur les murs extérieurs là où les chauves-souris entrent.

La collaboration des citoyens de la Gaspésie est primordiale pour aider les employés du gouvernement à trouver ces maternités de chauves-souris. Pour signaler la présence d'un site, communiquez avec Gabriel Chabot, technicien de la faune à la Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au 418 763-3302, poste 232, ou par courriel au Gabriel.Chabot@mffp.gouv.qc.ca.

Second projet 1156-11-32 (adopté le 27 juin 2018) modifiant le règlement de zonage

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 27 juin 2018 un second projet de règlement 1156-11-32 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1. OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1.1 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Modifiant les usages autorisés dans la zone HE-312 afin de permettre l'habitation multifamiliale et collective (H-8) avec un maximum de quatre (4) logements
- Remplaçant l'article **13.2.2 USAGES PERMIS**

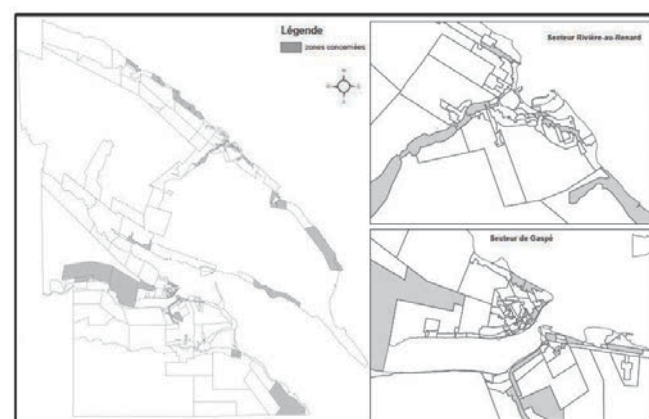
Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

2. LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES

La zone concernée (HE-312), située dans le secteur de Rivière-au-Renard :



Les zones concernées situées dans tout le grand Gaspé sont illustrées sur le croquis suivants :



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

- indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
- identifier la zone d'où provient cette demande ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 11 juillet 2018, 16 h 30.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

4.1 Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 27 juin 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
- est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 27 juin 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet 1156-11-31 (adopté le 27 juin 2018) modifiant le règlement de zonage

AVIS est par les présentes donné que suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a accepté par résolution le 27 juin 2018 un second projet de règlement 1156-11-31 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1. OBJET D'UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

1.1 Une demande relative à la disposition suivante ayant pour objet de :

- Modifiant le premier paragraphe de l'article **3.2.31 CLASSE AGRICULTURE (A-1)** afin d'ajouter les usages autorisés 8827 – École de dressage d'animaux, et Service de garde d'animaux domestiques
- Ajoutant l'article **17.3 USAGE DE SERVICE DE GARDE D'ANIMAUX DOMESTIQUES ET D'ÉCOLE DE DRESSAGE D'ANIMAUX**

Toute telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition à laquelle elle s'applique soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone indiquée, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition. Toutefois, toute zone contiguë ayant fait une demande pourra participer à l'approbation référendaire seulement si une demande provient également de la zone à laquelle elle est contiguë.

2. LOCALISATION DES ZONES CONCERNÉES

Les zones concernées, situées dans tout le grand Gaspé, sont illustrées sur le croquis suivant :



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande de participation à un référendum doit :

- indiquer clairement la disposition du second projet qui fait l'objet de la demande ;
- identifier la zone d'où provient cette demande ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
- être reçue au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville, au plus tard le 11 juillet 2018, 16 h 30.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

4.1 Est une personne intéressée toute personne majeure, de citoyenneté canadienne qui n'est pas sous curatelle et qui, à la date d'adoption du second projet, soit le 27 juin 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois ;
- est propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une telle zone depuis au moins 12 mois.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 27 juin 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau de la greffière à l'hôtel de ville durant les heures ouvrables, soit de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures trente (16 h 30) du lundi au jeudi et de huit heures quinze (8 h 15) à midi (12 h) le vendredi.

Fait et donné à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina
Directrice des services juridiques et greffière

>3212

Boccia et pétanque-atout Un rassemblement régional où plaisir et compétition se côtoient



La pétanque-atout et la boccia sont des sports de précision accessibles aux personnes à mobilité réduite. (Photo Courtoisie)

ARIANE AUBERT BONN

aubertbonnariane@gmail.com

SOCIÉTÉ. Le 27 juin, le rassemblement sportif régional des personnes handicapées a permis de rassembler 160 personnes dans un tournoi de pétanque-atout et boccia.

Les disciplines demandent adresse et précision. Les participants s'entraînent dans leurs clubs et centres de réadaptation respectifs tout au long de l'année. L'organisatrice de l'évènement pour l'Unité Régionale Loisirs et Sports GIM (en collaboration avec le centre de réadaptation de Chandler), Luce Thériault, affirme que même si le plaisir est le premier objectif, l'aspect compétitif du rassemblement permet aux participants d'obtenir des distinctions.

«Ce sont des habitués qui reviennent d'année en année», précise-t-elle. Chaque année, l'évènement se tient dans différentes MRC de la région. Avec un budget de 6 000 \$,

le rassemblement est porté cette année par l'URLS, la MRC du Rocher-Percé, la commission scolaire René-Lévesque et le député de Bonaventure Sylvain Roy. L'argent permet, entre autres, de voir au transport des participants qui proviennent de toute la Gaspésie.

« La pratique de ces sports permet aux participants de vivre des victoires, des rencontres, de fraterniser avec des gens de toute la région »

- Luce Thériault, organisatrice

La pétanque-atout et la boccia sont des sports de précision accessibles aux personnes à mobilité réduite. «La pratique de ces sports permet aux participants de vivre des victoires, des rencontres, de fraterniser avec des gens de toute la région», conclut M^{me} Thériault. Il s'agit de sports qui se jouent en équipe.

AVIS PUBLIC PROMULGATION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

- 1.- QUE, lors d'une séance tenue le 7 mai 2018, le Conseil municipal de la Ville de Gaspé a adopté le règlement numéro 1156-11-29, règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant l'article 5.3 – Usages prohibés de certaines constructions ;
- 2.- QUE le règlement numéro 1156-11-29 a été approuvé par le conseil des maires de la MRC La Côte-de-Gaspé en date du 20 juin 2018 ;
- 3.- QU'un avis de conformité a été délivré par la Secrétaire-trésorière adjointe de la MRC La Côte-de-Gaspé à l'égard du règlement 1156-11-29 le 20 juin 2018 ;
- 4.- QUE le règlement 1156-11-29 est entré en vigueur le 20 juin 2018 conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 5.- QUE les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au Bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, 25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Gaspé, ce 4 juillet 2018.

Isabelle Vézina,
La Directrice des services juridiques et greffière

>3210

Tournoi de golf avec Jean Perron en l'honneur des entraîneurs

JEAN-PHILIPPE THIBAUT

jean-philippe.thibault@medomedia.com

GOLF. Jean Perron en connaît un rayon sur le coaching après avoir été entraîneur au hockey pendant plus de 20 ans, dont une dizaine d'années à l'Université de Moncton et plus tard dans la LNH, notamment avec le Canadien de Montréal où il a pu soulever la Coupe Stanley en 1986.

Ce dernier est donc bien conscient de l'importance des entraîneurs tant dans le sport amateur que professionnel et il a ainsi décidé de leur rendre hommage pour la deuxième édition du Tournoi de golf invitation Jean Perron, qui se tiendra ce samedi 14 juillet. « Comme ancien entraîneur, je trouve toujours ça important de reconnaître ceux qui ont eu une influence sur la jeunesse », résume Jean Perron.

À l'image de l'an dernier, c'est une formule mulligan à trois qui a été retenue, mais seulement sur une journée avec un 5 à 7 la veille. Ceux qui désirent seulement assister au souper peuvent également le faire, mais l'ex-entraîneur invite les intéressés à le faire dès que possible puisque les places s'envolent rapidement.

« L'année passée on a eu 185 personnes

au souper et on a dû en refuser une trentaine. Il y aura beaucoup de surprises et des milliers de dollars en prix de participation, dont une soirée dans une loge privée à l'Océanic », ajoute-t-il.

« Comme ancien entraîneur, je trouve toujours ça important de reconnaître ceux qui ont eu une influence sur la jeunesse »

- Jean Perron

À noter que tous les profits amassés seront remis au Club de golf de Chandler pour assurer son bon fonctionnement et soutenir la pérennité de ses opérations. L'an dernier, environ 9 000 \$ avaient été amassés alors que les anciens hockeys de la Gaspésie étaient à l'honneur.

D'ailleurs, si Alain Côté avait dû se désister à la dernière minute, il sera cette fois bel et bien de la partie, tout comme l'invité d'honneur Michel Beaudry qui devrait certainement déridier l'assistance. Toutes les personnes intéressées peuvent donc s'inscrire directement au Club de golf de Chandler (418 689-3255) le plus rapidement possible pour cet événement qui risque d'être coloré.



Jean Perron. (Photo Le Pharillon - Archives)

■ Entraîneurs à l'honneur

Raymond Doiron – Golf
 Dominique Giroux – Natation
 Guy Castilloux – Hockey
 Jasmin Naud – Football
 Jean-Marie Huard – Boxe
 Raymond Lucas – Hockey
 Pierre Pelletier – Balle-molle
 Yves Aubut – Soccer
 Jean-Paul Huard – Hockey
 Joël Vallée – Judo
 Nelson Poirier – Karaté



Les Pionniers accueillent un joueur de Gaspé

Guillaume Vibert, footballeur des Griffons, fera partie dès l'automne prochain de l'équipe collégiale des Pionniers de Rimouski. Il a passé les cinq dernières années avec la grande famille des Griffons, en passant par les catégories de cadet à juvénile. Il a occupé principalement les positions de défenseur-arrière et de quart-arrière. Il continue plus haut avec les valeurs que lui ont inculquées les Griffons: les études, l'entraînement et le dépassement. Son sens du jeu, son leadership et sa forme physique, qualités nécessaires à tout bon footballeur, lui permettront de faire ses preuves au niveau collégial. « Je conseillerais à tous ceux qui souhaitent expérimenter ce sport de toujours donner son 100%, car le football est un sport d'équipe, et de ne jamais lâcher, jusqu'au dernier quart », a expliqué Guillaume Vibert à notre journaliste d'un jour, Clara Deruelle. (Collaboration spéciale Clara Deruelle) (Photo Courtoisie)

BESOIN URGENT
ENTREPRÔT
GASPÉ

Recherchons entrepôt
 d'environ 450 pi.ca à Gaspé
 ou les environs

Pour réception et
 expédition de nos **PUBLISACS**
 3 jours/semaine

Vous avez cet espace ?

Contactez-nous
 stephane.levesque@tc.tc
 418 732-6075

publi soc

>3202

BESOIN URGENT
ENTREPRÔT
CHANDLER

Recherchons entrepôt
 d'environ 600 pi.ca dans Chandler
 ou les environs

Pour réception et
 expédition de nos **PUBLISACS**
 3 jours/semaine

Vous avez cet espace ?

Contactez-nous
 stephane.levesque@tc.tc
 418 732-6075

publi soc

>3201

GASPESIE
MITSUBISHI CHANDLER

est à la recherche d'un
conseiller(ère) aux ventes

Concessionnaire dynamique en croissance de
 Chandler recherche un conseiller aux ventes
 ayant le profil suivant :

- Sociable
- Aime relever des objectifs
- Capacité de s'adapter facilement aux changements
- Persévérant
- Optimiste
- Excellent sens de la communication
- Connaissance en informatique
- Capable de se former et de compléter avec succès les formations continues
- Bilingue (français et anglais)
- Tolérance au stress

Expérience dans le domaine de la vente est important mais pas nécessairement dans le domaine automobile.

Veillez envoyer votre CV à :
 pierre.poirier@epoirier.com

Date de clôture : 20 juillet 2018

publi soc

>3204

OFFRE D'EMPLOI

L'honorable Diane Lebouthillier,
 députée de Gaspésie–Les Îles-de-la-Madeleine,
 est à la recherche d'un attaché(e) politique
 pour son bureau de Grande-Rivière

Principales fonctions:

- Assurer la gestion des activités quotidiennes du bureau de Grande-Rivière (Traitement des appels téléphoniques, des courriels, de la correspondance, etc.);
- Rencontrer les citoyens et les parties prenantes de la MRC du Rocher-Percé et de la MRC de La Côte-de-Gaspé;
- Organiser la logistique des déplacements et événements de la députée dans le comté;
- Représenter et accompagner la députée lors de rencontres et événements;
- Participer à la production du matériel de communication (communiqués de presse, allocations, envois postaux, etc.);
- Gérer la publicité de la députée dans les publications locales et les demandes de publicités pour des événements.

Exigences requises:

- Détenir un diplôme d'études dans un domaine relié à l'emploi;
- Posséder une excellente connaissance des enjeux locaux et des acteurs du milieu;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Avoir une bonne maîtrise de la suite Office et des nouvelles technologies;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais.

Conditions de travail:

- L'attaché(e) politique travaillera au bureau de Grande-Rivière, mais sera appelé(e) à se déplacer à l'occasion dans la MRC du Rocher-Percé et dans la MRC de La Côte-de-Gaspé;
- Disponible pour travailler occasionnellement en soirée et les fins de semaine;
- Poste à temps plein;
- Salaire à discuter.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit transmettre son curriculum vitae avant le 18 juillet 2018 à 16h par courriel à Diane.Lebouthillier.c2@parl.gc.ca.

CHOIX IMPRESSIONNANT impossible de trouver mieux !

2^e et 3^e chance au crédit

Véhicules d'occasions de toutes marques en inventaire

GROUPE SIMPSON
KIA Mazda GM GASPÉ, QC

Ford Escape SE

2017

Traction intégrale
37 822 km
18184A



24 995\$

NOUVEL ARRIVAGE

Chevrolet Colorado WT

2015

Traction intégrale
33 655 km
17168A



28 495\$

NOUVEL ARRIVAGE

Mazda MX-5 Miata GX

2003

Manuelle
102 133 km
17015a



9 995\$

Nissan Murano SV

2017

Automatique
5951 km
18168a



35 995\$

- 1 000\$

34 995\$

BAS KM

Ford Super Duty F-250 SLT

2012

4x4
18115a



29 495\$

- 3 000\$

26 495\$

DIÉSEL

Toyota Corolla LE

2014

Automatique
78 327 km
18003A



13 995\$

- 1 000\$

12 995\$

GMC Sierra 1500 WT

2015

4x4
53 286 km
18032A



26 495\$

- 1 000\$

25 495\$

Chevrolet Equinox LT

2013

Traction intégrale
Automatique
115 466 km
18141a



14 495\$

- 1 000\$

13 495\$

Chevrolet Equinox LS

2013

Traction intégrale
78 623 km
17142A



16 995\$

- 1 000\$

15 995\$

Chevrolet Silverado LS 1500

2010

Cheyenne edition
4x4
107 868 km
18178A



20 995\$

- 1 000\$

19 995\$

Chevrolet Silverado 1500 wt

2015

4x4
53440 km
17057A



29 995\$

- 3 500\$

26 495\$

Ram 1500 SLT DIÉSEL

2014

4x4
Automatique
84 909 km
18134A



un seul propriétaire

29 995\$

NOUVEL ARRIVAGE

Mitsubishi Lancer Sportback SE LTD

2017

Automatique
17 390 km
18091A



19 995\$

GMC Sierra 3500HD

2011

Cabine régulière
52 675 km
18012A



28 995\$

- 500\$

28 495\$

DIÉSEL

Kia Sportage LX

2013

Traction avant
118 500 km
17182A



13 495\$

- 2 500\$

10 955\$



GROUPE SIMPSON



GASPÉ, QC